Temps de travail dans le Premier degré

Travailler moins, travailler mieux, travailler toutes et tous…

Initiative nationale de la CGT pour la réduction du temps de travail

Multiplication des missions et des tâches allongeant le temps de travail, conditions de travail dégradées en permanence… Les personnels de l'Éducation nationale sont épuisés dans leur travail. En cette rentrée 2021, le recours aux personnels précaires afin de combler le manque de personnel a explosé. Dans ces conditions, pour la CGT Éduc'action, il y a urgence à réduire le temps de travail pour créer massivement des emplois et mettre fin à la précarité. La diminution du temps de travail et la réorientation des investissements publics en faveur de l'École permettrait de créer des milliers d'emplois tout en améliorant les conditions de travail des personnels.

Réduire le temps de travail dans les écoles…
C'est possible et c'est urgent.

Oublié·es des 35h ! Les enseignant·es du premier degré n'ont pas bénéficié de la réduction du temps de travail et leur temps de service reste le même depuis des années.
Les différentes études réalisées par le ministère de l'Éducation nationale indiquent toutes que plus de la moitié de ces **personnels déclarent travailler plus de 40h hebdomadaires.**

Très loin des 32h revendiquées par la CGT….

Au-delà des obligations réglementaires de service, notre temps de travail c'est quoi ?

24h avec élèves, des préparations-corrections, les temps d'accueil deux fois par jour, de la formation personnelle, 2 jours de prérentrée, une journée de « solidarité » et 108h sans élèves largement dépassées chaque année (animations pédagogiques, conseils d'école et des maitre·sses, APC, rencontre avec les parents, équipes éducatives et de suivis…).

Alors que ces 108h devraient permettre de travailler collectivement, elles sont de plus en plus individualisées et le fourre-tout de l'administration pour toutes les nouvelles tâches annexes. D'où leur côté infini désormais…

Tout ce temps invisible doit être pris en compte dans le temps de service effectif et utilisé librement par les équipes enseignantes.

PLAN D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION

CGT Éduc'action du Rhône - Salle 48 - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Tél. : 04.78.62.63.60 – e-mail : contact69@cgteduc.fr - internet : www.cgteduc69.fr

Exigence de mieux travailler pour mieux vivre

Il y a urgence à transformer notre travail et son organisation pour permettre aux salarié·es d'avoir la possibilité de s'y épanouir.

Les conditions de travail des équipes pédagogiques se sont largement dégradées : réductions drastiques des temps de rencontre, de réunions, isolement des personnels, horaires explosés, surcharge de travail pour assurer le distanciel et l'adaptation aux différents protocoles, multiplication de tâches périphériques liées aux contraintes sanitaires, injonctions contradictoires, imposition des formations centrées sur les fondamentaux chers au ministère…. Cela a généré des charges de travail inhabituelles et anxiogènes.

En résumé, l'épuisement préexistant en fin de période apparait maintenant beaucoup plus tôt, dès les premières semaines de la rentrée.

TRAVAILLER MOINS, TRAVAILLER MIEUX, TRAVAILLER TOUTES ET TOUS: C'EST POSSIBLE ET URGENT!

Concilier vie pro-vie privée et gagner l'égalité professionnelle

Impossible de travailler sans empiéter sur la vie personnelle et familiale.

Beaucoup d'enseignant·es (en majorité des femmes) choisissent le temps partiel malgré les conséquences désastreuses sur leur traitement et leur retraite.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, le travail en distanciel a montré ses limites et le droit à la déconnexion s'impose.

Ça déborde !

Avec la CGT Éduc'action, menons la bataille pour :

- **réduire notre temps de service** de 27h à 24h ;
- 24 heures de service réparties en 18 heures avec élèves et 6 heures hebdomadaires de concertation (en attente de l'application du corps unique) ;
- 16h+2h pour les professeur·es des écoles en SEGPA ou EREA, 12h+12h pour ceux et celles en ULIS et 21h en RASED ;
- la **déconnexion du temps** de l'enseignant·e (18h hebdomadaires) de celui de l'enfant (26h hebdomadaires) d'où 4 enseignant·es pour 3 classes.
- la suppression du zonage et la construction de l'année scolaire sur une alternance de 7 à 8 semaines de cours et 2 semaines de vacances ainsi que 2 mois de vacances d'été ;
- la formation continue sur temps élèves ;
- l'acceptation des temps partiels à quotité choisie, quelle que soit la raison ;
- l'abandon de toutes les tâches administratives inutiles et inappropriées ;
- la mise en place d'un droit à la déconnexion.

Pour la CGT Éduc'action, une diminution du temps de travail est nécessaire pour gagner l'École émancipatrice que nous voulons pour les élèves et les personnels.

CGT Éduc'action du Rhône - Salle 48 - Bourse du Travail - Place Guichard - 69422 Lyon Cedex 03
Tél. : 04.78.62.63.60 – e-mail : contact69@cgteduc.fr - internet : www.cgteduc69.fr